

DÉMOGRAPHIE, ENJEU D'ACTION POLITIQUE

par Maurice Vincent
Maire (PS) de Saint-Etienne
Président de Saint-Etienne Métropole



Maurice Vincent

Les données démographiques expriment des mouvements socio-économiques de longue période. Concernant Saint-Etienne, la population a connu sur 40 ans (1968-2008) une diminution ; celle-ci a été combinée avec un accroissement équivalent du peuplement des autres communes de notre Communauté d'agglomération, et avec une poussée démographique bien supérieure de l'ensemble sud-Loire. Pour autant, Saint-Etienne, et de très loin, n'est pas seule dans ce cas. Par ailleurs, elle

voit se maintenir un rapport naissances / décès tout à fait dynamique. (1)

Quant à l'avenir démographique de Saint-Etienne, il est loin d'être joué d'avance.

La prise en compte de certains facteurs récents d'évolution de la population, conjointement à des politiques résolues, peuvent orienter favorablement cet avenir ; plus encore, elles le placent entre nos mains.

(1) *Que confirment, sur une échelle territoriale plus large, les projections Insee sur les territoires rhône-alpins : l'ensemble Saint-Etienne-Métropole-Pilat y est évalué comme l'une des « zones à population jeune » du fait de son solde naturel (La Lettre Insee Rhône-Alpes, mai 2011). Pour les naissances, 2009 a été la « meilleure » année depuis 2000.*

Chacun le sait : la « capitale de l'arme et du cycle » et son agglomération immédiate ont cru et se sont peuplées sur la base d'un secteur industriel hyper-dominant. Un seul indice peut être évocateur du décalage entre Saint-Etienne et les autres grandes villes sur le plan de l'activité tertiaire : l'année du pic démographique de la ville (1968, 223 223 habitants) est aussi celle des premiers pas de son Université. Depuis les années 1960, Saint-Etienne et les vallées de l'Ondaine et du Gier ont connu, en nombre d'entreprises et d'emplois, repli sur repli, sans pour autant que le paysage urbain n'en soit modifié selon le même rythme ; et de façon à la fois délibérée et « spontanée », c'est principalement dans le sud de la plaine du Forez, à 20-30 km de Saint-Etienne, que des activités industrielles modernes se sont établies. Rien d'étonnant donc à ce que comme d'autres villes industrielles (Clermont, Le Havre, Marseille, Dunkerque...), Saint-Etienne et sa couronne « laborieuse » aient connu un solde migratoire négatif. (2)

Pour les villes-centres principales, ce phénomène a été encore plus général en France ; il s'est prolongé à Saint-Etienne, mais aussi dans d'autres cités (Marseille, Nice, Avignon, Lorient...) plus longtemps que dans la moyenne.

Qu'en sera-t-il de l'avenir démographique de Saint-Etienne et de son agglomération ? Trois phénomènes sont à prendre en compte ; s'ils sont accompagnés par des politiques déterminées, ils ouvrent de réelles perspectives de dynamisme démographique.

(2) « Malgré la baisse constatée dans la plupart des villes centres, la population ligérienne vivant dans l'ensemble de l'espace à dominante urbaine progresse légèrement (+0,2 % par an). La poursuite de ce mouvement de périurbanisation renforce la croissance de la Plaine du Forez » (source : *Insee.fr/thèmes*). On doit y ajouter la croissance très rapide (emplois et peuplement) des communes de la Haute-Loire proche de Saint-Etienne et Firminy, qui compte aussi certaines « boomburbs » suburbaines (cf l'étude publiée par *Population et société*, présentée par *Le Monde*, 5 juillet 2011).

(3) L'inauguration il y a quelques semaines d'un grand parc urbain au cœur du « quartier créatif Manufacture-Plaine Achille », qui mixera habitat, entreprises, enseignement supérieur et recherche, espaces culturels et sportifs, en est par excellence le symbole.

Le premier est l'attractivité retrouvée des villes-centres. Elle est assise à la fois sur le choix de localisation des jeunes actifs, qui est notoire par exemple à Rennes, et sur celui des retraités. Ce phénomène, on peut l'observer à Saint-Etienne avec un certain retard ; il n'est donc pas intégré dans les prospectives disponibles. Cette évolution n'est pas mécanique : elle tient à la fois à l'amélioration du cadre de vie urbain, à la présence sur place d'emplois tertiaires et d'emplois de production qualifiés, à l'implantation d'un enseignement supérieur diversifié ; sur ces trois registres, les politiques de la Ville de Saint-Etienne et de Saint-Etienne Métropole sont déterminées et s'accroissent ces dernières années. (3)

Le second facteur à prendre en compte, et l'on peut regretter que certaines projections lointaines sur la population en Rhône-Alpes n'en tiennent pas compte, est le coup de frein radical à l'étalement urbain en habitat individuel, que l'on doit anticiper grâce à des politiques appropriées. Il correspondra à la hausse de tous les coûts énergétiques - avec ses conséquences économiques et sociales - et il est nécessaire tant pour notre climat que pour préserver dans la zone d'influence des villes un ensemble paysages-agriculture ; nous en avons besoin à plus forte raison si nous adoptons une logique d'approvisionnement alimentaire de proximité.

La principale décision porteuse d'un développement soutenable, prise en 2009 par un vote du SCOT de la grande région stéphanoise, porte sur cette limitation de l'étalement urbain.

Le dernier facteur susceptible de favoriser notre redressement démographique est celui de l'intégration de notre agglomération, sur le plan des choix d'habitat, dans la grande région lyonnaise ; celle-ci s'est opérée sur une longue période, et



Opération Beaumanière (Dardilly), un exemple d'habitat individuel dense.

s'est accélérée, du fait du prix peu élevé de l'immobilier dans le « pays » stéphanois et de l'amélioration des liaisons ferroviaires Lyon- Firminy. La qualité du cadre de vie de la grande ville française la plus élevée - y compris sa météo plus aérée - jouera pour Saint-Etienne ; mais, bien autant, son dynamisme, activé par des politiques appropriées, sur le plan de l'emploi, de la formation, de la culture, des solidarités de proximité.

Les évolutions démographiques ne sont pas des couperets, mais des enjeux qui s'intègrent à nos politiques pour un développement territorial soutenable. Le classement de Saint-Etienne par l'Insee, à l'horizon 2040, parmi les « zones à population jeune sources de nouveaux habitants pour les alentours » est une donnée favorable, qu'il nous appartient de transformer en facteur de relance de la ville-centre et de l'agglomération.

■ MAURICE VINCENT